

INTRODUCTION

PROMOUVOIR LA BIODIVERSITÉ DANS LES JARDINS



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de la culture OFC
Office fédéral de l'environnement OFEV
Office fédéral des constructions et
de la logistique OFCL



Archives fédérales de Berne.



Château de Prangins (VD).



Couvent Saint-Georges à Stein am Rhein (SH).

PROMOUVOIR LA BIODIVERSITÉ DANS LES JARDINS

Perché sur un toit, un merle entonne son chant du soir, tandis que, plus bas, des hérissons se faufilent dans le feuillage et mangent bruyamment. Des abeilles chargées de pollen escaladent les fleurs bleues d'un iris tout en bourdonnant. Des rosiers rouges grimpent le long de la façade d'une maison et des fleurs sauvages multicolores se balancent au gré de la brise au bord du chemin. Avec toutes leurs couleurs et leurs formes, avec leurs nuances, leurs mélodies et leurs parfums, les plantes et les animaux embellissent chaque instant de nos vies. Entourés par la diversité de la nature, nous nous sentons bien.

Cependant, un environnement naturel ne contribue pas seulement au bien-être des hommes. Il fait aussi partie intégrante de notre identité culturelle. Le paysage suisse, composé de paysages culturels caractéristiques, de zones humides, de prairies et

de forêts avec leurs espèces végétales et animales typiques, définit notre pays. Le livre « Guide des milieux naturels de Suisse » (voir bibliographie) décrit pas moins de 225 types d'habitats que l'on peut rencontrer en randonnée ou en balade.

Les spécialistes utilisent le terme « biodiversité » pour désigner la diversité biologique, c'est-à-dire la variété des habitats, des espèces et des gènes, ainsi que leurs interactions. Les plantes, les animaux et les micro-organismes cohabitent dans des biocénoses multifformes et interagissent avec leur environnement.

Cette diversité est le fruit de millions d'années d'évolution. Si elle disparaît, il sera impossible de la recréer artificiellement. En forêt, en zone agricole, en montagne, mais aussi dans les centres urbains et les agglomérations à forte densité de population, la biodiversité est la base de la vie, y compris pour l'homme. Elle contribue par exemple à la propreté de l'eau et à la qualité de l'air, compense les variations climatiques et nous offre les matières premières de nos médicaments.



Château de Wädenswil (ZH).



Musée Vincenzo Vela Ligornetto (TI).

Un fondement menacé

Il y a encore quelques décennies, la Suisse possédait une abondante biodiversité qui s'expliquait, d'une part, par sa diversité topographique et structurelle et, d'autre part, par la diversité de ses paysages culturels. Mais la situation s'est dégradée depuis : l'extension des zones d'habitation, des bâtiments et des voies de circulation, l'exploitation intensive des terres et des cours d'eau, la propagation des espèces envahissantes non indigènes, la pollution et les nouvelles formes de loisirs exercent une pression sur les habitats et leurs espèces typiques.

« Depuis plusieurs années, la biodiversité recule constamment en Suisse, presque à l'insu de la population. »

Depuis plusieurs années, la biodiversité recule constamment en Suisse, presque à l'insu de la population. Dans une enquête de 2013, trois quarts des personnes interrogées jugeaient positivement l'état de la biodiversité en Suisse – alors même que plusieurs programmes de monitoring de la biodiversité et études scientifiques montrent que les habitats continuent de se détériorer en termes de surface et de qualité et que le paysage s'uniformise (OFEV 2016). Il en résulte une perte des spécificités locales et régionales qui contribuaient jusqu'à présent à la diversité des paysages suisses. Les pertes de biodiversité s'accompagnent également d'un recul des fonctions et des services rendus par les écosystèmes. Par exemple, la disparition des rares abeilles sauvages nous prive d'insectes pollinisateurs des plantes importants. Selon les listes rouges (voir bibliographie), environ 40 % des espèces présentes dans notre pays sont en danger ou menacées. Il est donc urgent d'agir.



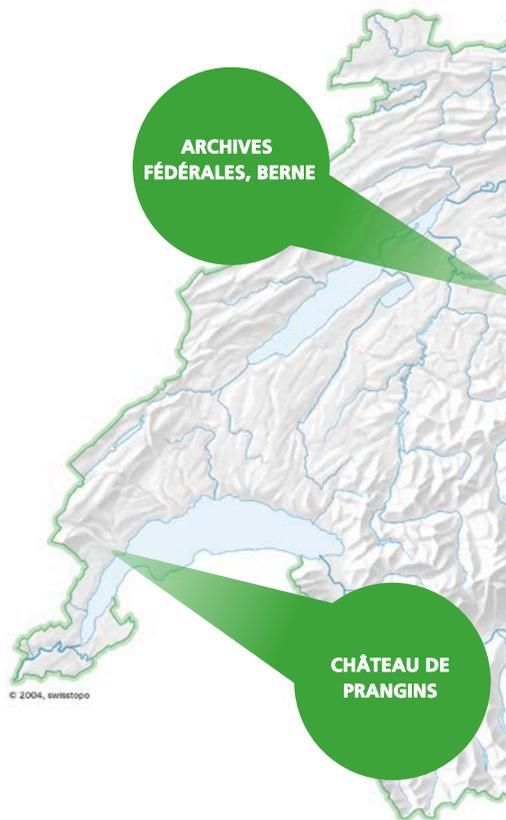
Centre administratif du DE TEC,
Ittigen (BE).

La stratégie pour lutter contre les pertes de biodiversité

Le Conseil fédéral a réagi à cette évolution en adoptant en 2012 une stratégie nationale visant à préserver la biodiversité (Stratégie Biodiversité Suisse, SBS). L'un des dix objectifs stratégiques porte sur la préservation et la promotion de la biodiversité dans l'espace urbain. Face à une agriculture toujours plus structurée et industrialisée, les jardins et les espaces verts des zones résidentielles et industrielles sont appelés à jouer un rôle plus important dès lors que l'on cherche à offrir un refuge aux espèces menacées.

Les espaces verts présents dans les zones d'habitation, les villes et les agglomérations renferment un énorme potentiel écologique, qui est loin d'être exploité. Propriétés publiques ou privées – un peu partout domine un vert uniforme peuplé d'espèces non indigènes. De nombreuses surfaces étant imperméabilisées, elles ne peuvent plus être colonisées par les plantes. Il serait très facile – et possible dans presque tous les jardins – de laisser plus de place à la nature et de

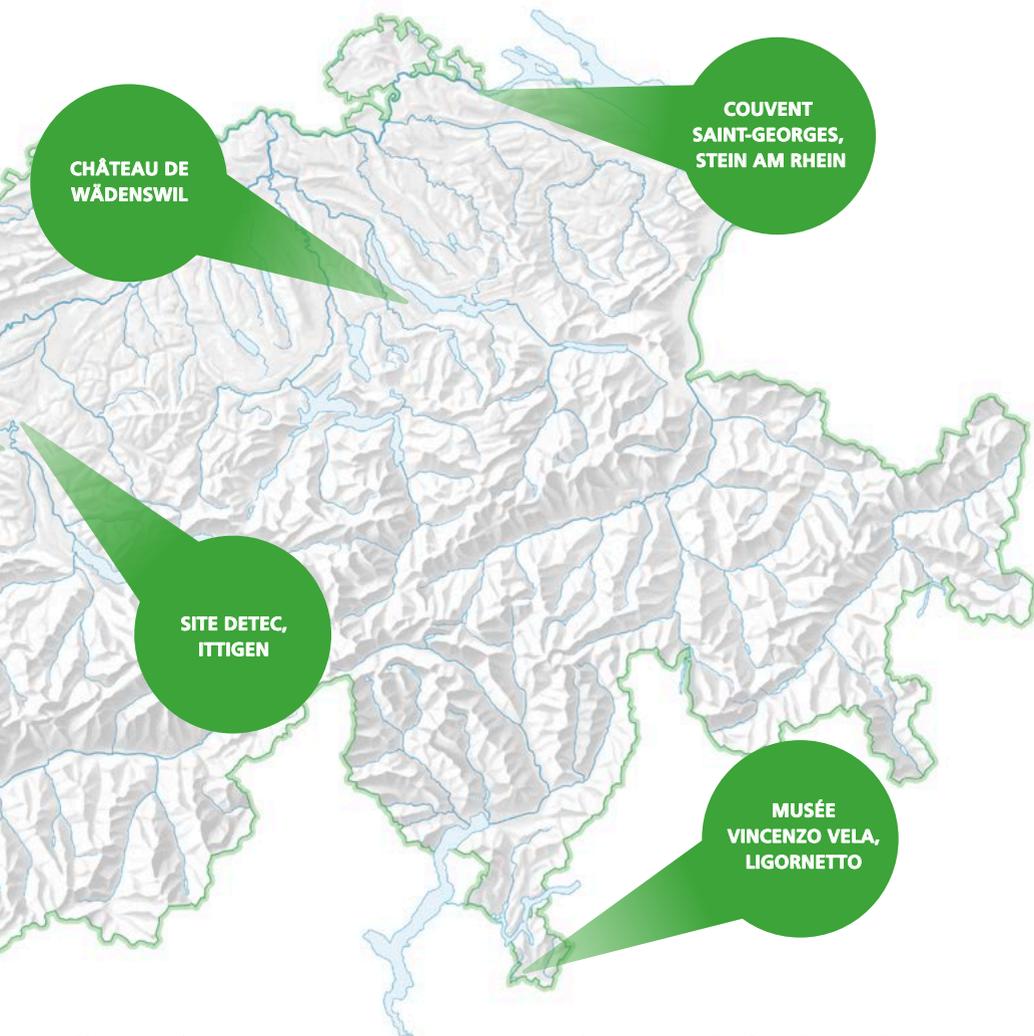
Emplacements des
espaces verts présentés
dans les dépliants.



ARCHIVES
FÉDÉRALES, BERNE

CHÂTEAU DE
PRANGINS

favoriser la diversité biologique. Les haies, plates-bandes et prairies où poussent des plantes sauvages endémiques variées attirent immédiatement les animaux. Par ailleurs, les jardins aménagés d'une manière naturelle réjouissent les usagers, créent un environnement agréable et nécessitent souvent moins d'entretien.



L'une des fonctions importantes remplies par les espaces verts dans l'espace urbain est la mise en réseau des habitats à l'intérieur et à l'extérieur du tissu bâti. Les plantes et, bien entendu, surtout les animaux, se déplacent, se propagent, se reproduisent, mêlant ce faisant leur patrimoine génétique. C'est cet échange permanent qui assure leur survie à long terme. C'est pourquoi leurs îlots d'habitat ne doivent pas être trop éloignés les uns des autres. Les jardins et les espaces libres naturels permettent de raccourcir les distances et offrent des aires de repos sûres.

La richesse de l'art des jardins

En Suisse, l'art des jardins se caractérise par une grande richesse historique, comme en témoignent les parcs des châteaux, les jardins de villa, les jardins paysans, les cités-jardins, les terrains des entreprises, les allées, les cimetières ou encore les installations scolaires et sportives. Chacun de ces jardins a sa propre histoire, justifiée par ses bâtisseurs et poursuivie par ses usagers et diverses autres influences.



Châtaigneraie avec prairie extensive dans le jardin du Musée Vincenzo Vela.



Plantation sous couvert végétal riche en espèces devant le centre administratif du DETEC à Ittigen.



Prairie fleurie au château de Prangins.

De tout temps, la diversité des espèces a joué un rôle important dans l'art des jardins. Les créateurs de jardins de toutes les époques ont choisi avec soin les plantes ou les ont cultivées pour mener à bien leurs projets. De nombreuses nouvelles espèces cultivées, en phase avec les besoins et les goûts du moment, sont ainsi apparues. Parallèlement, un grand nombre de plantes venues de régions lointaines ont été introduites. Elles font, elles aussi, partie de notre culture des jardins, et enrichissent nos espaces verts avec leurs formes et leurs couleurs originales. L'histoire et le caractère des parcs et jardins historiques doivent être préservés. Mais il existe également de nombreux moyens de favoriser leur utilisation durable et la biodiversité indigène (voir aussi dépliant « Préserver le caractère des parcs et jardins historiques »).

Les jardins contemporains allient dans l'idéal créativité formelle, tradition horticole et biodiversité. Ils créent ainsi un cadre de vie de grande qualité pour leurs usagers. Les structures telles que les haies, les tas de pierres

ou les amas de branches offrent des habitats aux petits animaux. Les prairies fleuries extensives sont plus riches en espèces et plus esthétiques que les pelouses uniformes. Un entretien sans engrais ni pesticides est bénéfique à la diversité. Sur une prairie extensive, il pousse par exemple jusqu'à cent espèces différentes d'herbes, de fleurs et de graminées (voir aussi les dépliants « Découverte de la nature et biodiversité dans le jardin » et « Préserver le caractère des parcs et jardins historiques »).

Une concurrence menaçante

L'introduction et la culture de plantes exotiques sont aussi anciennes que l'histoire de l'horticulture elle-même. On estime qu'entre 500 et 600 de ces plantes, appelées « néophytes », se sont depuis établies en Suisse. La plupart d'entre elles ne posent aucun problème et font partie intégrante de notre vie quotidienne. Ce sont des éléments traditionnels des jardins historiques qui doivent être conservés. Elles rappellent aux visiteurs les époques où les plantes étrangères fascinaient la population par leur lointaine origine.



Nichoïr dans l'arboïretum du châteâu de Wädenswil.



Terrasse naturelle non imperméabilisée devant le centre administratif du DETEC.

Cependant, certaines de ces espèces non indigènes voient aujourd'hui leur réputation se ternir en raison de leur développement incontrôlé. De ce fait, elles menacent la faune et la flore indigènes des jardins et des paysages. Elles peuvent déséquilibrer des écosystèmes entiers ou porter atteinte à la santé ou à l'économie. Elles sont désignées sous le terme de néophytes envahissantes. La liste des espèces interdites, comme la verge d'or du Canada (*Solidago canadensis*), est établie dans l'Ordonnance sur la dissémination dans l'environnement (voir bibliographie). Les espèces dont la propagation en Suisse doit être empêchée sont recensées dans la liste noire. Il existe en outre une « Watch List » qui regroupe les néophytes envahissantes susceptibles de causer des dommages.

Ces deux listes permettent aux acteurs publics et privés de fixer des priorités dans les mesures de prévention et de lutte contre les

néophytes envahissantes. Dans les jardins, les espèces envahissantes non indigènes doivent aujourd'hui laisser la place aux plantes indigènes. Si des néophytes envahissantes contribuent de manière essentielle à la valeur culturelle d'un jardin historique, un entretien adapté doit permettre d'en contenir la propagation (voir aussi les dépliants « Tenir les néophytes envahissantes en échec »).

Prenons nos responsabilités

Nous pouvons tous contribuer à renforcer la présence de la nature dans l'espace urbain. Les jardins privés, les espaces verts publics, les terrains des entreprises et les environnements résidentiels offrent une multitude de possibilités de préserver et de promouvoir la diversité biologique. Non seulement nous agissons ainsi en faveur de la nature, mais nous améliorons aussi le microclimat, la qualité des sols et le régime hydrique dans nos zones d'habitation. De plus, les espaces verts multicolores et variés accroissent notre bien-être, nous permettent d'être en contact avec la nature et exercent un impact positif sur notre santé.

BIBLIOGRAPHIE

Office fédéral des constructions et de la logistique OFCL (éd.) : Les jardins historiques de l'Office fédéral des constructions et de la logistique OFCL. Berne, 2013

Heyer, H.-R. : Historische Gärten der Schweiz. Die Entwicklung vom Mittelalter bis zur Gegenwart. Berne, 1980 (seulement en allemand)

Office fédéral de la protection de la population OFPP : Collection d'aide-mémoire pour la protection des biens culturels. Gärten in der Schweiz, Geschichte und Gartentypen. Berne, 2006 (seulement en allemand)

www.bak.admin.ch/jardinshistoriques

Office fédéral de l'environnement OFEV : Stratégie Biodiversité Suisse. 2012 (pas de version imprimée, download pdf: www.bafu.admin.ch/publikationen)

Office fédéral de l'environnement OFEV : État de la biodiversité en Suisse. Résultats du système de surveillance de la biodiversité, état 2016. Berne, 2016

Lachat, T. ; Pauli, D. ; Gonseth, Y. ; Klaus, G. ; Scheidegger, C. ; Vittoz, P. ; Walter, T. (éd.) : Évolution de la biodiversité en Suisse depuis 1900. Avons-nous touché le fond ? Zurich, 2011

Forum Biodiversité Suisse (éd.) : État de la biodiversité en Suisse en 2014 – Une analyse scientifique. Berne, 2015

Di Giulio, M. : Förderung der Biodiversität im Siedlungsgebiet. Gute Beispiele und Erfolgsfaktoren. Zurich, 2016 (seulement en allemand)

Klaus, G. ; Gattlen, N. : Créer la nature. Guide pratique de promotion de la biodiversité en Suisse. Berne, 2016

Delarze, R. ; Gonseth, Y. ; Eggenberger, S. ; Vust, M. : Guide des milieux naturels de Suisse. Bussigny, 2015.

Informations générales sur la biodiversité : www.ofev.admin.ch

Les listes rouges en vigueur sont publiées à l'adresse : www.bafu.admin.ch/biodiversitaet

Centre national de données et d'informations sur la flore de Suisse : www.infoflora.ch

Les centres de données sur les espèces de Suisse : www.infospecies.ch

Portail pour favoriser la diversité dans les herbages : www.regioflora.ch

Portail thématique biodiversité : www.sciencesnaturelles.ch/topics/biodiversity

IMPRESSUM

Éditeur : OFC, OFEV, OFCL

Conception et direction du projet : Nina Mekacher, Gabriella Silvestri, Peter Gabi

Textes et conception graphique : Sinnform AG, www.sinnform.com

Traduction : Konrad Ueberseztungen GmbH

Distribution : www.publicationsfederalles.admin.ch

© OFC, OFEV, OFCL 2016

*Art des jardins
& biodiversité*

CHÂTEAU DE PRANGINS

PRÉSERVER LE CARACTÈRE DES JARDINS HISTORIQUES



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de la culture OFC
Office fédéral de l'environnement OFEV
Office fédéral des constructions et
de la logistique OFCL



Le château vu du village.



La terrasse du château en direction du lac Léman.



Plates-bandes variées sur la terrasse du château.

LE PARC DU CHÂTEAU

À seulement quelques minutes de Nyon, le Château de Prangins domine le lac Léman du haut d'un site exceptionnel. Il a été construit sur les fondations d'un château plus ancien dans les années 1730 pour Louis Guiguer, un banquier parisien d'origine suisse. De la terrasse du château, la vue s'ouvre sur une prairie naturelle clairsemée d'arbres fruitiers avec en toile de fond le lac Léman et les Alpes.

Le jardin baroque a été constitué en plusieurs étapes et n'a été vraiment réaménagé qu'au XX^e siècle. En 1975, les cantons de Vaud et de Genève, devenus propriétaires du lieu, ont cédé le Château de Prangins à la Confédération afin qu'elle y installe un établissement pour créer le siège romand du Musée national suisse. Dans les années 1990, le site a été entièrement restauré sur le modèle du XVIII^e siècle.

Au cours de ces travaux, le jardin potager également a retrouvé sa configuration d'origine. Aujourd'hui, des fruits et légumes anciens, dont certains étaient tombés dans l'oubli, témoignent des habitudes alimentaires et de consommation d'autrefois et prospèrent aux côtés de plantes ornementales. Il s'agit du plus important potager historique de Suisse.

En 2008, une étude approfondie de l'histoire du jardin a conclu que le parc présentait une grande valeur patrimoniale, allée à un potentiel écologique inexploité. Le programme d'entretien du parc élaboré à partir de cette analyse fixe aujourd'hui le cadre du développement futur, l'objectif principal étant d'augmenter l'attractivité des jardins pour les visiteurs du musée. Des éléments naturels et des espaces vivants valorisent en outre pleinement le site.

La mise en œuvre d'un plan d'entretien différencié permet de préserver l'identité des lieux tout en optimisant leur biodiversité. Différentes ambiances sont créées dont le



Plantes ornementales dans le jardin potager.



Aire de jeux et de détente dans le parc.

développement inclut autant que possible les surfaces adjacentes de la commune (comme le vallon dans le nord-est du site).

Outre des surfaces boisées semi-naturelles ou paysagères, le verger à hautes tiges ainsi que de vastes zones de pelouse et de prairie, le site abrite des surfaces de liaison et des habitats de grande valeur écologique. Ces zones doivent être conservées grâce à une exploitation variée et au besoin développées via l'implantation d'herbes et de plantes vivaces d'origine indigène selon des modèles proches de l'état naturel.

Ces mises en valeur portent aussi bien sur de nombreuses espèces couvrantes que sur des massifs buissonneux pittoresques en bordure d'eau ou des prairies fleuries dont la floraison doit embellir les espaces verts durant une grande partie de l'année. Les espèces couvrantes intègrent les feuilles mortes, formant une litière qui sert de cachette et de nourriture aux petits animaux avant de se décomposer et d'enrichir le sol.

Au cours des dernières années, le Château de Prangins a mis en œuvre avec succès un certain nombre de mesures exemplaires. Ainsi les visiteurs du parc peuvent apprécier la réconciliation entre nature et culture.

« La mise en œuvre d'un plan d'entretien différencié permet de préserver l'identité des lieux tout en optimisant leur biodiversité. »



100m

Le jardin potager constitue un conservatoire vivant du patrimoine culturel menacé des plantes cultivées autochtones. Celles-ci sont cultivées selon des critères biologiques et une attention particulière est portée aux variétés anciennes de fruits et de légumes.



Le parc se prête à divers usages. Les visiteurs peuvent y pratiquer du sport, y pique-niquer ou simplement s'y détendre. Les différents secteurs sont entretenus en conséquence. Les tilleuls disposés en quinconce, laissent un espace suffisant pour abriter des manifestations. La pelouse tondue au ras du sol et les larges marches invitent les visiteurs à s'asseoir, jouer ou s'allonger. Les nombreux talus entretenus de manière extensive colorent l'ensemble.





Au Moyen Âge, le vallon servait probablement de fossé et il n'a été aménagé que vers la fin du XIX^e siècle. La municipalité de Prangins l'a acquis en 1969 et l'a transformé en un parc paysager, qui constitue désormais un maillon important de la ceinture verte entre le village et le lac Léman.



En 2015, trois prairies fleuries ont été semées en bordure du cours d'eau selon le concept de William Robinson. En combinant espèces cultivées et sauvages, le jardinier irlandais fut le premier à obtenir une prairie en fleurs du printemps à l'automne. Une telle prairie ne se développe pas spontanément et doit être soigneusement ensemencée et entretenue. À Prangins, il a été en outre nécessaire de retirer le substrat trop riche en substances nutritives et d'ajouter du gravier afin d'offrir une prise aux plantes souhaitées.



LES ABÉRIAUX

Jusque dans les années 1990, les remparts étaient couverts d'un gazon arrosé et traité avec de l'engrais et des herbicides. La gestion désormais plus précautionneuse permet le développement au pied de la muraille d'une prairie fleurie plus riche en espèces, plus simple à entretenir, plus belle à regarder et plus hospitalière pour la flore et la faune locales. Le sol demeurant encore très riche en substance nutritive, ce processus prend néanmoins du temps.

Depuis la rénovation du château, la prairie et ses arbres fruitiers à hautes tiges sont entretenus selon un mode extensif. Une végétation semi-naturelle s'y est développée. Afin de rehausser la biodiversité de la prairie, cette dernière est réensemencée au moyen de la méthode dite « fleur de foin » avec des semis riches en espèces locales issus des prairies environnantes (voir aussi Regio Flora).

Cette technique permet de maintenir la diversité génétique locale. Le foin ne contient pas seulement des graines de fleurs sauvages. Il forme également une couche protectrice favorisant la germination et la croissance des jeunes pousses. Le cours d'eau a été remis à ciel ouvert et renaturé en 2010.



Rhinanthe velu (*Rhinanthus alectorolophus*) dans la prairie fleurie des Abériaux.



Cirse commun (*Cirsium vulgare*) au bord du ruisseau.



Trèfle des prés (*Trifolium pratense*) dans la prairie fleurie.

À PROPOS

L'homme crée des jardins depuis qu'il est sédentaire – pour se nourrir, pour son plaisir et sa détente ou pour des raisons de représentation. L'art des jardins est donc le fruit d'une histoire très riche, marquée par les événements et les développements politiques, économiques, techniques, sociaux et artistiques.

En Suisse, l'art des jardins se caractérise par une grande diversité, comme en témoignent les parcs des châteaux, les jardins de villa, les jardins paysans, les cités-jardins, les terrains des entreprises, les allées, les cimetières ou encore les installations scolaires et sportives. Il y a quelques années, à l'initiative d'ICOMOS Suisse, des spécialistes ont systématiquement recensé les parcs et jardins historiques de Suisse. Plus de 30 000 objets ont ainsi été inventoriés.

Chacun de ces jardins a sa propre histoire, justifiée par ses bâtisseurs et poursuivie par ses usagers et diverses autres influences. Cette histoire est parvenue jusqu'à nous dans ces sites, souvent à travers différentes strates qui se superposent. Les observatrices et les observateurs attentifs sauront identifier les intentions et les influences de l'époque dans la structure et la végétation d'un espace vert. L'aménagement d'un jardin et les espèces végétales qu'il abrite en disent long sur les femmes et les hommes qui l'ont modelé et l'époque à laquelle ils vivaient.

Les jardins historiques qui, en raison de leur importance culturelle, artistique ou urbanistique, possèdent une valeur particulière, sont de véritables monuments et font partie de notre identité culturelle. Ils doivent être étudiés et préservés. Un entretien conduit dans les règles de l'art joue à cet égard un rôle capital. À cet effet, un plan d'entretien et de gestion est généralement établi. Des architectes paysagistes spécialistes de la conservation du patrimoine y définissent les



tense)



Vipérine commune (*Echium vulgare*)
en bordure de chemin.



La bugle rampante (*Ajuga reptans*)
pousse en bordure de la pelouse.

qualités spécifiques du site et déterminent comment elles doivent être préservées ou, le cas échéant, développées. Pour ce faire, les experts ne prennent pas seulement en considération les aspects relevant de la conservation du patrimoine, mais aussi les exigences liées aux utilisations actuelles, aux conditions financières et à la protection de la nature et de l'environnement.

Les jardins historiques se composent majoritairement de végétaux, c'est-à-dire d'un matériau vivant, éphémère et renouvelable. Pour que la préservation d'un jardin historique soit durable, il faut y mener un entretien différencié. Cela signifie aussi prendre des décisions, par exemple : quelle strate historique conserver ou restaurer ? Où des ajustements ciblés sont-ils indiqués ? Les plans d'entretien des jardins et parcs historiques s'appuient sur le principe du maintien de la substance. Parallèlement, ils doivent prévoir en temps voulu le remplacement et le renouvellement cyclique des plantes. Dans ce cadre, il convient de respecter l'histoire et le caractère des sites, tout en favorisant leur utilisation durable et la biodiversité indigène.

« Il convient de respecter l'histoire et le caractère des sites, tout en favorisant leur utilisation durable et la biodiversité indigène. »

BIBLIOGRAPHIE

Bieri Thomson, H. : Le Château de Prangins. Guide d'art et d'histoire de la suisse SHAS. Berne, 2015

Office fédéral des constructions et de la logistique OFCL (éd.) : Les jardins historiques de l'Office fédéral des constructions et de la logistique OFCL. Berne, 2013

www.bak.admin.ch/jardinhistoriques

www.regioflora.ch/fr

Informations générales sur la biodiversité : www.ofev.admin.ch

Informations sur la flore suisse : www.infoflora.ch

Dans de nombreux jardins historiques, les plantations se composent essentiellement de plantes exotiques venues d'autres régions du monde. Elles représentent une part importante de notre art des jardins, et enrichissent nos espaces verts avec leurs couleurs et leurs formes particulières. Certaines de ces espèces exotiques sont cependant aujourd'hui discréditées en raison de leur développement incontrôlé, qui menace la diversité biologique indigène des jardins et des paysages. Elles sont désignées sous le terme de « néophytes envahissantes ».

« Pour que la préservation d'un jardin historique soit durable, il faut y mener un entretien différencié. »

SITE

Musée national suisse
Château de Prangins
Avenue Général Guiguer 3
1197 Prangins
Tél. 058 469 38 90
www.museenational.ch

Le potager peut être visité uniquement pendant les heures d'ouverture du musée. Le parc peut être visité en dehors des heures d'ouverture du musée.

IMPRESSUM

Éditeur : OFC, OFEV, OFCL

Conception et direction du projet : Nina Mekacher, Gabriella Silvestri, Peter Gabi

Textes et conception graphique : Sinnform AG, www.sinnform.com

Traduction : Konrad Ueber-setzungen GmbH

Distribution : www.publicationsfederales.admin.ch

© OFC, OFEV, OFCL 2016

Les néophytes envahissantes posent de plus en plus problème, et il est aujourd'hui interdit de planter certaines d'entre elles. Elles peuvent aussi s'avérer très problématiques dans les jardins historiques. Toutefois, les plantes considérées comme des néophytes envahissantes qui font partie du projet originel d'un jardin et contribuent largement à sa valeur sont conservées au titre de la protection du patrimoine et remplacées si nécessaire.

Pour permettre une gestion judicieuse des néophytes envahissantes dans les jardins historiques, il faut donc tenir compte à la fois de la protection du patrimoine et de la protection de la nature. Les mesures engagées doivent être réfléchies et adaptées à chaque situation. Dans ce contexte, la valeur culturelle et historique, de même que le contrôle de ces espèces par un entretien adapté, tiennent une place centrale.

*Art des jardins
& biodiversité*

COUVENT SAINT-GEORGES À STEIN AM RHEIN

PRÉSERVER LE CARACTÈRE DES JARDINS HISTORIQUES



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de la culture OFC
Office fédéral de l'environnement OFEV
Office fédéral des constructions et
de la logistique OFCL



Panorama de la « Bannhof », des terrasses et de l'église.



L'opulent jardin médicinal.



Cour d'entrée avec des lauriers-cerises et des rosiers

LE JARDIN DU COUVENT

L'ancien couvent bénédictin de Saint-Georges est situé en bordure de la vieille ville de Stein am Rhein. Il est entouré par l'église de la ville au nord et par le Rhin au sud. Aujourd'hui musée de la Confédération, l'ensemble forme l'un des monuments historiques suisses les plus importants de la fin du Moyen Âge et du début de la Renaissance.

Le site comprend plusieurs cours et jardins, dont l'aménagement actuel est typique du milieu du XX^e siècle. Les différents jardins du couvent ont cependant été créés dès le XI^e siècle. Aujourd'hui encore, ils témoignent de l'organisation économique et culturelle de l'époque : les moines exploitaient économiquement les cours et les zones libres à leur disposition en dehors du couvent proprement dit, par exemple en y cultivant des herbes et des légumes ou en y élevant des animaux utiles.

Implantée au bord du Rhin, la « Bannhof » servait à l'origine de basse-cour et de place des fêtes. Sur ses terrasses fut dans un premier temps installé un cimetière, ensuite remplacé par un jardin monastique. Ce n'est qu'au XVIII^e siècle que ce dernier devint également un jardin d'agrément. Ses quatre divisions ont cependant continué de servir de jardin utilitaire. À la fin du XVIII^e siècle fut créé un jardin de fleurs.

Le couvent est entré dans le domaine public vers la fin du XIX^e siècle. Dans les décennies qui ont suivi, les cours ont été aménagées en parc, comme le voulait la mode de l'époque. Le cloître et la cour intérieure étaient ornés de conifères et d'arbres de parc, tandis que la « Bannhof » accueillait essentiellement des feuillus endémiques. Les jardins aménagés en terrasses furent transformés en petits jardins paysagers parcourus de chemins aux lignes courbes, entourés par des parterres et des pelouses.

En 1946, la Fondation Gottfried Keller, qui avait acquis le couvent, chargea le célèbre architecte paysagiste Gustav Ammann de



La terrasse centrale toute en fleurs.



Le jardin du cloître au centre du couvent.

réaménager le jardin. Celui-ci voulut supprimer les changements d'inspiration romantique qui avaient été apportés au XIX^e siècle et faire renaître l'atmosphère monastique du lieu. Il dégaga le jardin revenu à l'état sauvage côté Rhin, créa de nouveaux chemins et emplacements pour s'asseoir, restaura les structures existantes et mit en place des jardins de fleurs.

Mais le jardin d'Ammann ne survécut pas longtemps : dès les années 1950, le site fut épuré, ce qui permit d'en simplifier l'entretien. Les tapis de fleurs furent remplacés par des pelouses. C'est sous cette forme que le couvent s'est présenté au cours des dernières décennies.

« Les murs en pierres naturelles, présentant des joints érodés ou ouverts, offrent des lieux de nidification et un habitat aux lézards, insectes et autres petits animaux. »

Dans le cadre d'un nouveau plan d'entretien, la Confédération s'attache depuis 2013 à faire revivre le concept d'Ammann. Ainsi un jardin de fleurs a-t-il été restauré sur la terrasse centrale selon le plan d'origine. Des plantes pluriannuelles, inspirées par le projet d'Ammann dans leur taille, la forme de leurs fleurs et leurs couleurs, y ont été plantées. Un jardin de simples a été implanté sur la terrasse supérieure.

Le projet repose aussi sur des principes écologiques. À ce titre, les rosiers sont fertilisés naturellement avec des copeaux de corne et du compost. Les mauvaises herbes poussant sur les chemins sont brûlées et non traitées avec des produits chimiques. Une attention particulière est accordée aux murs en pierres naturelles présentant des joints érodés ou ouverts, qui offrent des lieux de nidification et un habitat aux lézards, insectes et autres petits animaux.

Les murs en pierres naturelles, en moellons pleins et en moellons équarris, présents en grand nombre sur le site du couvent, abritent des plantes spécialisées telles que la cymbalaire des murs (*Cymbalaria muralis*), une plante originaire du sud-est de l'Europe, qui s'est implantée en Suisse à la fin du Moyen Âge. Les fissures des murs forment aussi pour les lézards, les insectes et d'autres petits animaux des nids et des abris indispensables. C'est la raison pour laquelle le plan d'entretien prévoit la conservation des joints érodés ou ouverts. Les joints en ciment pouvant servir de refuge aux animaux sont même grattés.



Sur la terrasse supérieure, la Confédération a implanté un luxuriant jardin de simples, comme il en figurait sur les plans historiques du XVIII^e siècle. Le jardin d'herbes s'articule autour du thème de la végétation méditerranéenne, qui s'exprime à travers différentes variantes d'absinthe (*Artemisia*). La symétrie, la floraison opulente et la large palette de parfums épicés dégagent une impression de plaisir végétal baroque.



La plantation de lauriers-cerises (*Prunus laurocerasus*) est un héritage de Gustav Ammann. Cet arbuste originaire de l'Asie de l'Ouest et du sud-est de l'Europe a la capacité de se propager rapidement. Il colonise les lisières de forêt, les haies et les clairières au détriment de la végétation autochtone. C'est pourquoi le laurier-cerise figure sur la liste noire suisse des néophytes envahissantes. En principe, les lauriers-cerises doivent par conséquent être remplacés et il est interdit d'en planter de nouveaux. Ici, l'espèce est toutefois une composante importante de l'aménagement historique du site digne de protection et contribue à sa valeur. Un entretien systématique permet d'éviter sa propagation incontrôlée.



COUVENT



Il y a quelques années encore, la terrasse centrale était recouverte d'une pelouse. Aujourd'hui, elle accueille de nouveau un jardin de fleurs et un calvaire. Le jardin est agrémenté de plantes vivaces basses aux couleurs contrastées inspirées du jardin de Gustav Ammann. Non seulement les fleurs de géranium (*Geranium*) offrent un superbe spectacle, mais elles constituent également une généreuse source de nourriture pour les insectes.



« BANNHOF »

Jusqu'au début du XX^e siècle, la terrasse inférieure du jardin formait la « Bannhof » proprement dite – un terrain qui n'est pas imperméabilisé par de l'asphalte servant de basse-cour et de place des fêtes. Depuis les années 1950, un groupe de mûriers domine la pelouse utilitaire. Originaire d'Asie, le mûrier (*Morus*) était une plante de culture importante très répandue jusqu'au XIX^e siècle. Les feuilles du mûrier étaient utilisées pour l'élevage des vers à soie. En vertu du plan d'entretien, la « Bannhof » doit rester en l'état actuel.



RHIN





Pâquerettes vivaces (*Bellis perennis*) sur la pelouse de la « Bannhof ».



Bugle rampante (*Ajuga reptans*) dans la « Bannhof ».



Géranium des prés (*Geranium*) sur la terrasse centrale.

À PROPOS

L'homme crée des jardins depuis qu'il est sédentaire – pour se nourrir, pour son plaisir et sa détente ou pour des raisons de représentation. L'art des jardins est donc le fruit d'une histoire très riche, marquée par les événements et les développements politiques, économiques, techniques, sociaux et artistiques.

En Suisse, l'art des jardins se caractérise par une grande diversité, comme en témoignent les parcs des châteaux, les jardins de villa, les jardins paysans, les cités-jardins, les terrains des entreprises, les allées, les cimetières ou encore les installations scolaires et sportives. Il y a quelques années, à l'initiative d'ICOMOS Suisse, des spécialistes ont systématiquement recensé les parcs et jardins historiques de Suisse. Plus de 30 000 objets ont ainsi été inventoriés.

Chacun de ces jardins a sa propre histoire, justifiée par ses bâtisseurs et poursuivie par ses usagers et diverses autres influences. Cette histoire est parvenue jusqu'à nous dans ces sites, souvent à travers différentes strates qui se superposent. Les observatrices et les observateurs attentifs sauront identifier les intentions et les influences de l'époque dans la structure et la végétation d'un espace vert. L'aménagement d'un jardin et les espèces végétales qu'il abrite en disent long sur les femmes et les hommes qui l'ont modelé et l'époque à laquelle ils vivaient.

Les jardins historiques qui, en raison de leur importance culturelle, artistique ou urbanistique, possèdent une valeur particulière, sont de véritables monuments et font partie de notre identité culturelle. Ils doivent être étudiés et préservés. Un entretien conduit dans les règles de l'art joue à cet égard un rôle capital. À cet effet, un plan d'entretien et de gestion est généralement établi. Des architectes paysagistes spécialistes de la conservation du patrimoine y définissent les



m pratense) cultivé



Linaire commune (*Linaria vulgaris*) à côté du sentier pavé.



Une rue des murailles (*Asplenium ruta-muraria*) colonise le mur de soutènement de la terrasse.

qualités spécifiques du site et déterminent comment elles doivent être préservées ou, le cas échéant, développées. Pour ce faire, les experts ne prennent pas seulement en considération les aspects relevant de la conservation du patrimoine, mais aussi les exigences liées aux utilisations actuelles, aux conditions financières et à la protection de la nature et de l'environnement.

Les jardins historiques se composent majoritairement de végétaux, c'est-à-dire d'un matériau vivant, éphémère et renouvelable. Pour que la préservation d'un jardin historique soit durable, il faut y mener un entretien différen-

cié. Cela signifie aussi prendre des décisions, par exemple : quelle strate historique conserver ou restaurer ? Où des ajustements ciblés sont-ils indiqués ? Les plans d'entretien des jardins et parcs historiques s'appuient sur le principe du maintien de la substance. Parallèlement, ils doivent prévoir en temps voulu le remplacement et le renouvellement cyclique des plantes. Dans ce cadre, il convient de respecter l'histoire et le caractère des sites, tout en favorisant leur utilisation durable et la biodiversité indigène.

Dans de nombreux jardins historiques, les plantations se composent essentiellement de plantes exotiques venues d'autres régions du monde. Elles représentent une part importante de notre art des jardins, et enrichissent

« Il convient de respecter l'histoire et le caractère des sites, tout en favorisant leur utilisation durable et la biodiversité indigène. »

BIBLIOGRAPHIE

Office fédéral de la culture
OFC (éd.) : Bannhof und
Heilpflanzengarten im
Kloster St. Georgen. Berne,
2015 (seulement en alle-
mand)

Becker, M. ; Frehner, M. : Le
couvent Saint-Georges à
Stein am Rhein. Guide d'art
et d'histoire de la suisse
SHAS. Berne, 1998

Office fédéral des construc-
tions et de la logistique OFCL
(éd.) : Les jardins historiques
de l'Office fédéral des
constructions et de la logis-
tique OFCL. Berne, 2013

[www.bak.admin.ch/jar-
dinshistoriques](http://www.bak.admin.ch/jar-
dinshistoriques)

Informations générales
sur la biodiversité :
www.ofev.admin.ch

Informations sur la flore
suisse : www.infoflora.ch

nos espaces verts avec leurs couleurs et leurs formes particulières. Certaines de ces espèces exotiques sont cependant aujourd'hui discréditées en raison de leur développement incontrôlé, qui menace la diversité biologique indigène des jardins et des paysages. Elles sont désignées sous le terme de « néophytes envahissantes ».

*« Pour que la préservation
d'un jardin historique soit
durable, il faut y mener un
entretien différencié. »*

SITE

Musée couvent Saint-Georges
Fischmarkt 3
8260 Stein am Rhein
Tél. 052 741 21 42
www.klostersanktgeorgen.ch

Le jardin peut être visité
uniquement pendant les
heures d'ouverture du
musée.

IMPRESSUM

Éditeur : OFC, OFEV, OFCL

Conception et direction du
projet : Nina Mekacher,
Gabiella Silvestri, Peter Gabi

Textes et conception
graphique : Sinnform AG,
www.sinnform.com

Traduction : Konrad Ueber-
setzungen GmbH

Distribution : [www.publica-
tionsfederales.admin.ch](http://www.publica-
tionsfederales.admin.ch)

© OFC, OFEV, OFCL 2016

Les néophytes envahissantes posent de plus en plus problème, et il est aujourd'hui interdit de planter certaines d'entre elles. Elles peuvent aussi s'avérer très problématiques dans les jardins historiques. Toutefois, les plantes considérées comme des néophytes envahissantes qui font partie du projet originel d'un jardin et contribuent largement à sa valeur sont conservées au titre de la protection du patrimoine et remplacées si nécessaire.

Pour permettre une gestion judicieuse des néophytes envahissantes dans les jardins historiques, il faut donc tenir compte à la fois de la protection du patrimoine et de la protection de la nature. Les mesures engagées doivent être réfléchies et adaptées à chaque situation. Dans ce contexte, la valeur culturelle et historique, de même que le contrôle de ces espèces par un entretien adapté, tiennent une place centrale.

*Art des jardins
& biodiversité*

ARCHIVES FÉDÉRALES SUISSES DE BERNE

PRÉSERVER LE CARACTÈRE DES JARDINS HISTORIQUES



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de la culture OFC
Office fédéral de l'environnement OFEV
Office fédéral des constructions et
de la logistique OFCL



Vue historique de l'aménagement d'origine (non datée).



La prairie fleurie devant l'entrée principale.



Zone du versant ouest aménagée de manière naturelle.

LE PARC DES ARCHIVES FÉDÉRALES

Le bâtiment des Archives fédérales a été construit en 1899 par l'architecte Theodor Gohl dans le style néo-Renaissance. Conformément à la vision de l'époque, les espaces extérieurs ont été conçus dans la lignée des jardins paysagers à l'anglaise. L'accès principal sur le côté est constitué par une allée gravillonnée et dotée de deux espaces verts symétriques aux formes géométriques.

Trois ans plus tard, le même architecte fit construire un bâtiment pour l'Office fédéral de topographie à côté des Archives fédérales. La disposition en angle des édifices a créé un espace libre, ouvert sur le côté, comprenant un espace vert. À l'origine, ce dernier était aménagé pour partie dans le style historiciste tardif et accueillait de nombreux végétaux : des conifères endémiques et exotiques soulignaient les coins des chemins

délimités par des moellons, tandis que des parterres de fleurs et des rosiers tiges longuesaient l'allée centrale. Des arbustes et des conifères de plus petite taille agrémentaient l'enceinte en fer forgé qui entourait alors les bâtiments.

Au fil des ans, l'imposante population d'arbres n'a cessé de diminuer à la suite de travaux entrepris sur les chemins et les bâtiments. Les parterres décoratifs le long de l'allée centrale ont disparu et la clôture a été retirée avec les plantations qui l'accompagnaient. Cependant, dans les années 1950 et 1960, des plates-bandes ont été installées directement contre les façades, ce qui était courant à l'époque. De même, des cotonéasters (*Cotoneaster*), arbustes peu exigeants, et des chèvrefeuilles (*Lonicera*) ont été plantés sur les talus.

Dans les années 1980, le terrain a été complété par des archives souterraines. Les travaux ont détruit une grande partie du jardin ornemental et l'architecte paysagiste chargé de sa restauration, Franz Vogel fils, s'est posé la question de son aménagement. L'Office fédéral



Vieux arbres à l'aile sud du bâtiment.



Laurier-cerise sur le talus.

agée

de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP, aujourd'hui Office fédéral de l'environnement – OFEV), qui s'était entre-temps installé dans le bâtiment de l'Office fédéral de topographie, a privilégié un aménagement naturel. L'OFEFP entendait montrer la voie et appliquer au siège même de son administration les principes qu'il soutenait dans le cadre de la politique environnementale.

Aussi l'architecte paysagiste bernois ne s'est-il pas contenté de faire planter de nouveaux bosquets, haies et plates-bandes d'ornement. Il a aussi créé une vaste prairie fleurie autour de l'allée centrale, qui existe toujours au-

« Le projet de développement du site prévoit la conservation de nombreux éléments apparus dans les années 1980, en particulier la prairie fleurie, qui présente une grande qualité écologique. »

jourd'hui et marque le site de son empreinte. Cette prairie est non seulement esthétique, mais elle est également la preuve qu'un aménagement naturel permet de réduire les frais d'entretien. Contrairement à une pelouse, la prairie extensive n'a pas besoin d'être tondue souvent, fertilisée ou irriguée.

En 2010, la Confédération a demandé l'établissement d'un plan d'entretien du parc afin de préserver durablement la valeur du site et de garantir que les principaux éléments de toutes les époques horticoles soient conservés. Ce plan prévoit que l'espace vert se rapproche à l'avenir de l'aménagement tel qu'il existait au moment de sa création. Pour ce faire, il mise davantage sur les espèces végétales autochtones. Alternatives aux espèces exotiques tout aussi visuellement attractives, elles offrent en outre des sources de nourriture, des abris et des lieux de nidification à de nombreux insectes, oiseaux et autres petits animaux. Le projet de développement du site prévoit la conservation de nombreux éléments apparus dans les années 1980, en particulier la prairie fleurie, qui présente une grande qualité écologique.

Sur ce talus, le plan d'entretien prévoit que les cotonéasters (*Cotoneaster*) et les lauriers-cerises (*Prunus laurocerasus*), actuellement prédominants, soient progressivement remplacés par une plantation sous couverture végétale d'arbustes indigènes. Certaines surfaces ont déjà été défrichées et des amélanchiers (*Amelanchier*) mis en place. Plantés dans les années 1950, les lauriers-cerises étaient en vogue à cette époque, notamment parce qu'ils sont robustes, ont un feuillage persistant et demandent très peu d'entretien. Cependant, on s'est aperçu depuis qu'il s'agit d'une espèce envahissante qui menace la diversité des espèces autochtones, en particulier dans les forêts. C'est la raison pour laquelle la Suisse a placé le laurier-cerise sur la liste noire des espèces envahissantes. Ces plantes n'ayant aucune valeur particulière pour l'histoire des Archives fédérales, elles seront arrachées et aucun spécimen ne sera replanté.



Les bosquets qui longent la Kirchenfeldstrasse, notamment les buis (*Buxus sempervirens*), ont été plantés dans les années 1980. Ils se sont tellement développés qu'ils forment aujourd'hui un fourré sombre. Les bosquets sont des structures importantes pour les oiseaux. En vertu du plan d'entretien, ces surfaces plantées d'arbustes doivent de nouveau être éclaircies afin de permettre le développement de graminées dans le sous-étage.



**ARCHIVES
FÉDÉRALES**



Les places de stationnement et les voies de circulation sont gravillonnées ou stabilisées au moyen de dalles gazon. Cela permet à l'eau pluviale de s'infiltrer et de rester dans le cycle naturel. Les surfaces pierreuses peuvent accueillir des espèces robustes, qui offrent un habitat aux petits animaux. De plus, les dalles gazon chauffent moins que l'asphalte en été, contribuant de ce fait à l'amélioration du microclimat.

L'OFFICE FÉDÉRAL DE TOPOGRAPHIE



Outre qu'elles sont des œuvres d'art, les sculptures sur arbre sont aussi un habitat pour les papillons, les abeilles, les guêpes et d'autres insectes, qui y trouvent refuge. La diversité des espèces de petits animaux peut aussi être favorisée par les structures naturelles telles que les amas de branches, les vieilles souches et les tas de pierres.



Après la construction des archives souterraines dans les années 1980, une prairie naturelle a été implantée sur ce grand terrain. L'OFEFP a imposé cette prairie contre d'autres projets, qui souhaitaient restaurer le jardin d'origine. Les prairies fleuries extensives sont non seulement esthétiques, mais elles possèdent également une grande valeur écologique du fait qu'elles constituent un habitat pour les plantes et les petits animaux, dont la situation est difficile dans les paysages suisses soumis à une utilisation intensive.

25m





Dryoptère fougère mâle (*Dryopteris filix-mas*) sur le versant ouest, très ombragé.



Une abeille se délecte sur une centaurée jacée (*Centaurea jacea*).



Luzerne cultivée (*Medicago sativa*) dans la prairie.

À PROPOS

L'homme crée des jardins depuis qu'il est sédentaire – pour se nourrir, pour son plaisir et sa détente ou pour des raisons de représentation. L'art des jardins est donc le fruit d'une histoire très riche, marquée par les événements et les développements politiques, économiques, techniques, sociaux et artistiques.

En Suisse, l'art des jardins se caractérise par une grande diversité, comme en témoignent les parcs des châteaux, les jardins de villa, les jardins paysans, les cités-jardins, les terrains des entreprises, les allées, les cimetières ou encore les installations scolaires et sportives. Il y a quelques années, à l'initiative d'ICOMOS Suisse, des spécialistes ont systématiquement recensé les parcs et jardins historiques de Suisse. Plus de 30 000 objets ont ainsi été inventoriés.

Chacun de ces jardins a sa propre histoire, justifiée par ses bâtisseurs et poursuivie par ses usagers et diverses autres influences. Cette histoire est parvenue jusqu'à nous dans ces sites, souvent à travers différentes strates qui se superposent. Les observatrices et les observateurs attentifs sauront identifier les intentions et les influences de l'époque dans la structure et la végétation d'un espace vert. L'aménagement d'un jardin et les espèces végétales qu'il abrite en disent long sur les femmes et les hommes qui l'ont modelé et l'époque à laquelle ils vivaient.

Les jardins historiques qui, en raison de leur importance culturelle, artistique ou urbanistique, possèdent une valeur particulière, sont de véritables monuments et font partie de notre identité culturelle. Ils doivent être étudiés et préservés. Un entretien conduit dans les règles de l'art joue à cet égard un rôle capital. À cet effet, un plan d'entretien et de gestion est généralement établi. Des architectes paysagistes spécialistes de la conservation du patrimoine y définissent les



Dame d'onze heures (*Ornithogalum umbellatum*) au milieu des graminées.



Rhinanthe velu (*Rhinanthus alectorolophus*) dans la prairie fleurie.

qualités spécifiques du site et déterminent comment elles doivent être préservées ou, le cas échéant, développées. Pour ce faire, les experts ne prennent pas seulement en considération les aspects relevant de la conservation du patrimoine, mais aussi les exigences liées aux utilisations actuelles, aux conditions financières et à la protection de la nature et de l'environnement.

Les jardins historiques se composent majoritairement de végétaux, c'est-à-dire d'un matériau vivant, éphémère et renouvelable. Pour que la préservation d'un jardin historique soit durable, il faut y mener un entretien différencié. Cela signifie aussi prendre des décisions, par exemple : quelle strate historique conserver ou restaurer ? Où des ajustements ciblés sont-ils indiqués ? Les plans d'entretien des jardins et parcs historiques s'appuient sur le principe du maintien de la substance. Parallèlement, ils doivent prévoir en temps voulu le remplacement et le renouvellement cyclique des plantes. Dans ce cadre, il convient de respecter l'histoire et le caractère des sites, tout en favorisant leur utilisation durable et la biodiversité indigène.

« Il convient de respecter l'histoire et le caractère des sites, tout en favorisant leur utilisation durable et la biodiversité indigène. »

BIBLIOGRAPHIE

Fröhlich, M. : Les Archives fédérales à Berne. Guide d'art et d'histoire de la suisse SHAS. Berne, 1999

Office fédéral des constructions et de la logistique OFCL (éd.) : Les jardins historiques de l'office fédéral des constructions et de la logistique OFCL. Berne, 2013

www.bak.admin.ch/jardinshistoriques

Informations générales sur la biodiversité : www.ofev.admin.ch

Informations sur la flore suisse : www.infoflora.ch

SITE

Archives fédérales suisses
Archivstrasse 24
3003 Bern
www.bar.admin.ch

L'espace vert est accessible à toute heure.

IMPRESSUM

Éditeur : OFC, OFEV, OFCL

Conception et direction du projet : Nina Mekacher, Gabriella Silvestri, Peter Gabi

Textes et conception graphique : Sinnform AG, www.sinnform.com

Traduction : Konrad Ueber-setzungen GmbH

Distribution : www.publicationsfederales.admin.ch

© OFC, OFEV, OFCL 2016

Dans de nombreux jardins historiques, les plantations se composent essentiellement de plantes exotiques venues d'autres régions du monde. Elles représentent une part importante de notre art des jardins, et enrichissent nos espaces verts avec leurs couleurs et leurs formes particulières. Certaines de ces espèces exotiques sont cependant aujourd'hui discréditées en raison de leur développement incontrôlé, qui menace la diversité biologique indigène des jardins et des paysages. Elles sont désignées sous le terme de « néophytes envahissantes ».

« Pour que la préservation d'un jardin historique soit durable, il faut y mener un entretien différencié. »

Les néophytes envahissantes posent de plus en plus problème, et il est aujourd'hui interdit de planter certaines d'entre elles. Elles peuvent aussi s'avérer très problématiques dans les jardins historiques. Toutefois, les plantes considérées comme des néophytes envahissantes qui font partie du projet originel d'un jardin et contribuent largement à sa valeur sont conservées au titre de la protection du patrimoine et remplacées si nécessaire.

Pour permettre une gestion judicieuse des néophytes envahissantes dans les jardins historiques, il faut donc tenir compte à la fois de la protection du patrimoine et de la protection de la nature. Les mesures engagées doivent être réfléchies et adaptées à chaque situation. Dans ce contexte, la valeur culturelle et historique, de même que le contrôle de ces espèces par un entretien adapté, tiennent une place centrale.

*Art des jardins
& biodiversité*

CHÂTEAU DE WÄDENSWIL

TENIR EN ÉCHEC LES NÉOPHYTES ENVAHISSANTES



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de la culture OFC
Office fédéral de l'environnement OFEV
Office fédéral des constructions et
de la logistique OFCL



La grange du XVII^e siècle.



Les séquoias géants dominent la cour du château.



Cours du ruisseau aménagé naturelle dans la gorge.

LE PARC DU CHÂTEAU

L'ancien château a été construit au milieu du XVI^e siècle sur une butte, à l'est de la ville de Wädenswil, pour héberger l'administration du bailliage. Dès cette époque, il était entouré d'un magnifique jardin aménagé, avec un tilleul (*Tilia*) dans la cour du château. Selon les époques se trouvaient à côté de cette dernière un jardin d'agrément, un « jardin zoologique » accueillant des volailles et des oiseaux exotiques, ainsi qu'un jardin utilitaire.

Le château fut détruit par un incendie au début du XIX^e siècle. Sur ses ruines, le canton installa un bâtiment administratif et un nouveau jardin. L'État vendit la propriété peu de temps après. Au cours des décennies qui suivirent, le nouveau propriétaire fit planter de nombreux arbres, parmi lesquels des arbres de parc exotiques comme le séquoia géant (*Sequoiadendron giganteum*), le tulipier de Virginie (*Liriodendron tulipifera*) et le pin de Weymouth (*Pinus strobus*).

En 1890 fut créée sur le site une école d'agriculture, qui fut ensuite remplacée par la « Deutschschweizerische Versuchsstation für Obst-, Wein- und Gartenbau » (Station expérimentale de Suisse alémanique pour l'arboriculture, la viticulture et l'horticulture). Sur plus de 10 000 mètres carrés, l'école créa un arboretum, une gigantesque collection d'arbres qui finit par regrouper plus de 500 espèces.

L'école entreprit en outre la création d'un parc paysager dans la combe du versant est (vallon). Dans le vallon, la station expérimentale fit par la suite planter un sous-bois tolérant à l'ombre, creuser un étang et compléter le cours d'eau avec des cascades et un pont.

À l'époque de la seconde guerre mondiale, d'importantes modifications furent de nouveau apportées à la cour et au jardin. Ainsi un jardin de rhododendrons fut-il mis en place le long de l'enceinte du château. Le vallon fut éclairci et de nombreux chèvrefeuilles (*Lonicera*) furent plantés sur les rives du ruisseau.



Cascade artificielle du XIX^e siècle.



Arbres exotiques dans l'arboretum.

de manière

Le parc du château de Wädenswil, qui fait depuis partie de la station de recherche Agroscope Changins-Wädenswil, est aujourd'hui un important jardin historique, dont la gestion relève d'un plan d'entretien établi par la Confédération. L'objectif est de préserver et d'entretenir les phases d'aménagement qui ont été appliquées aux différents espaces du parc au fil du temps. Dans ce cadre, les valeurs culturelles doivent être conservées, la valeur récréative du site doit être renforcée et la diversité biologique doit être plus fortement favorisée.

L'arboretum est un témoignage de la prédilection du courant historiciste de la fin du XIX^e siècle pour les plantations exotiques expressives et variées. Le plan d'entretien prévoit de le transformer en parc paysager, où des prairies fleuries, variées et riches en espèces, parsemées de plantes vivaces indigènes, formeront le cadre de ce site de caractère.

Le vallon doit devenir une forêt clairsemée riche en espèces, où le cours du ruisseau – accompagné par des plantes et arbustes indigènes variés en lieu et place du chèvrefeuille, qui n'est pas adapté au site – conservera sa configuration actuelle.

« L'arboretum est un témoignage de la prédilection du courant historiciste de la fin du XIX^e siècle pour les plantations exotiques expressives et variées. »



Près de la grotte on trouve des plantes alpines qui apprécient l'ombre. Dans ses alentours ont été disposés différents arbustes et conifères à feuilles persistantes et semi-persistantes (épicéa commun (*Picea abies*), chamaecyparis (*Chamaecyparis*), cèdre du Japon (*Cryptomeria japonica*), laurier-cerise (*Prunus laurocerasus*) et viorne tin (*Viburnum tinus*)), plusieurs variétés d'une même espèce se côtoyant.



Lorsque l'école cessa ses activités en 1914, l'arboretum fut dans un premier temps conservé dans la plantation ornementale à des fins d'étude variétale. À partir de 1980, son entretien fut cependant réduit pour des raisons de coût, ce qui entraîna un retour à l'état sauvage et la disparition de plus des deux tiers des effectifs. Les arbres qui avaient survécu – disposés selon des critères géographiques, physiologiques et visuels – devinrent des spécimens isolés imposants.

ARBORETUM

GRANGE

CHÂTEAU

La cascade et le cours artificiel du ruisseau sont des créations remarquables de l'horticulture de la fin du XIX^e siècle. Ils sont typiques de la tendance de l'époque qui consistait à reproduire des éléments paysagers dans les jardins. Ils comptent aujourd'hui parmi les rares constructions de ce type qui ont été conservées en l'état en Suisse.





Les prairies de l'arboretum font l'objet d'une exploitation extensive et abritent une grande variété de fleurs. À certains endroits, les néophytes envahissantes, par exemple la renouée du Japon (*Fallopia japonica*), le laurier-cerise (*Prunus laurocerasus*) et la viorne lantane (*Viburnum lantana*), doivent être systématiquement arrachées. Dans le cas contraire, elles supplanteraient les espèces endémiques et se propageraient de manière incontrôlée.



Contrairement à l'arboretum, le vallon accueille principalement des essences endémiques des forêts ou des lisières forestières. À l'origine, la plantation était majoritairement composée d'épicéas (*Picea*), de hêtres (*Fagus*), de bouleaux (*Betula*) et de frênes (*Fraxinus*). En vertu du plan d'entretien du parc, les chèvrefeuilles (*Lonicera*) non adaptés au site qui avaient été plantés au début du XX^e siècle seront progressivement remplacés par une flore riche en espèces. Les premières zones ont déjà été réaménagées dans ce sens, contribuant de ce fait au renforcement de la diversité biologique. Les arbres et arbustes endémiques sont des habitats de prédilection pour de nombreux oiseaux et d'autres animaux. Les espèces exotiques ne peuvent pas remplir pleinement ce rôle, car elles ne sont pas adaptées à leurs besoins. Par exemple, souvent elles ne constituent pas une source de nourriture pour les insectes.



Une hélice des bois dans la gorge humide.



Dryoptère fougère mâle (*Dryopteris filix-mas*) le long de l'enceinte du château.



Nichoir dans l'arboretum.

À PROPOS

L'introduction et la culture de plantes exotiques sont aussi anciennes que l'histoire de l'horticulture elle-même. L'événement majeur que fut la découverte de l'Amérique en 1492 marqua, pour l'Europe, le début d'une nouvelle ère d'exploration, de commerce et de science, qui s'accompagna d'une passion croissante pour les collections de végétaux originaires d'autres régions du monde. Dans l'art des jardins, les nouvelles découvertes étaient utilisées avec beaucoup d'effet comme plantes ornementales et exposées avec fierté. Dans le même temps, beaucoup d'entre elles devinrent des plantes utiles indispensables dans l'agriculture et la sylviculture.

C'est sous le terme de « néophytes » que les spécialistes désignent les plantes qui se sont établies après 1492 dans des régions où elles n'étaient auparavant pas indigènes et

qu'elles n'ont pu rejoindre qu'en raison de l'activité humaine. On estime qu'entre 500 et 600 néophytes se sont depuis établies en Suisse. La plupart d'entre elles ne posent aucun problème – au contraire, nous nous sommes habitués à bon nombre de ces nouvelles venues, qui font partie intégrante de notre vie quotidienne. Par exemple, nous ne pourrions pas nous passer du tournesol, du marronnier d'Inde ou de la pomme de terre. On trouve également des néophytes en dehors des surfaces cultivées. Environ 16 % des espèces végétales présentes dans les zones forestières situées à proximité des zones urbaines de la région de Bâle sont aujourd'hui des néophytes, c'est-à-dire des plantes exotiques introduites par l'homme. Ce chiffre s'élève même à 28 % dans la région de Lugano.

Cependant, selon l'état actuel des connaissances, environ 10 % des espèces introduites sont des néophytes envahissantes ou potentiellement envahissantes. Elles posent problème, car elles ont une telle capacité à se propager qu'elles nuisent à la diversité biologique et à l'environnement. Elles évincent



Carotte sauvage (*Daucus carota*) dans la prairie extensive de l'arboretum.



Prêle des bois (*Equisetum sylvaticum*) dans la gorge.

les plantes indigènes, privant ainsi la faune, par exemple les abeilles sauvages, de leurs moyens de subsistance. Certaines néophytes mettent en danger la santé humaine et animale du fait, par exemple, qu'elles sont toxiques ou déclenchent des allergies.

Lorsque les conditions leur sont favorables, les néophytes envahissantes peuvent se propager extrêmement rapidement. C'est le cas par exemple de l'impatiente glanduleuse (*Impatiens glandulifera*), qui a été introduite en Europe au XIX^e siècle en tant que plante ornementale. En raison de son

« Cependant, selon l'état actuel des connaissances, environ 10 % des espèces introduites sont des néophytes envahissantes ou potentiellement envahissantes. »

énorme production de semences et de sa vigueur, cette plante originaire de l'Himalaya forme aujourd'hui des peuplements monospécifiques très luxuriants sur l'ensemble du territoire suisse.

L'Ordonnance sur la dissémination dans l'environnement interdit expressément la vente et l'utilisation de onze espèces végétales ou groupes d'espèces végétales exotiques envahissantes. De plus, environ 60 espèces figurent sur la liste noire et sur la Watch List établie par la fondation Info Flora, qui recense les néophytes envahissantes et potentiellement envahissantes. Il convient de choisir des alternatives indigènes.

Les néophytes ont cependant joué un rôle important dans l'histoire de l'art des jardins, car elles ont été, à certaines époques, des éléments de style de l'aménagement artistique des jardins, comme le paulownia (*Pau-*

BIBLIOGRAPHIE

Office fédéral des constructions et de la logistique OFCL (éd.) : Les jardins historiques de l'Office fédéral des constructions et de la logistique OFCL. Berne, 2013

www.bak.admin.ch/jardins-historiques

Office fédéral de l'environnement OFEV (éd.) : Espèces exotiques en Suisse. Berne, 2006

www.infoflora.ch/fr/flore/neophytes

Fiches pratiques du Groupe de travail néophytes envahissantes (AGIN) : téléchargement à l'adresse www.kvu.ch

lownia tomentosa) ou le robinier (*Robinia pseudoacacia*) dans les jardins de l'époque moderne. Bien que l'on en connaisse les inconvénients, ces plantes doivent, dans les jardins d'importance historique, être non seulement préservées au titre de la conservation du patrimoine, mais quelquefois aussi remplacées lorsque des spécimens sont trop vieux. Toutefois, les néophytes qui se propagent rapidement et de manière incontrôlée posent également problème dans les sites historiques. C'est la raison pour laquelle des espèces telles que la renouée du

« Lorsque les conditions leur sont favorables, les néophytes envahissantes peuvent se propager extrêmement rapidement. »

SITE

Château de Wädenswil
Schlossgass
8820 Wädenswil

L'ensemble de l'espace vert est accessible à toute heure.

IMPRESSUM

Éditeur : OFC, OFEV, OFCL

Conception et direction du projet : Nina Mekacher, Gabriella Silvestri, Peter Gabi

Textes et conception graphique : Sinnform AG, www.sinnform.com

Traduction : Konrad Ueber-setzungen GmbH

Distribution : www.publications-federales.admin.ch

© OFC, OFEV, OFCL 2016

Japon (*Reynoutria japonica*) y sont également combattues. Contenir les néophytes envahissantes s'avère généralement difficile et exige l'engagement de ressources et de mesures permanentes sur le long terme. Si, pour des motifs culturels et historiques, une néophyte ne peut pas être éliminée d'un site, des mesures spécifiques ciblées d'entretien doivent absolument en prévenir la propagation.

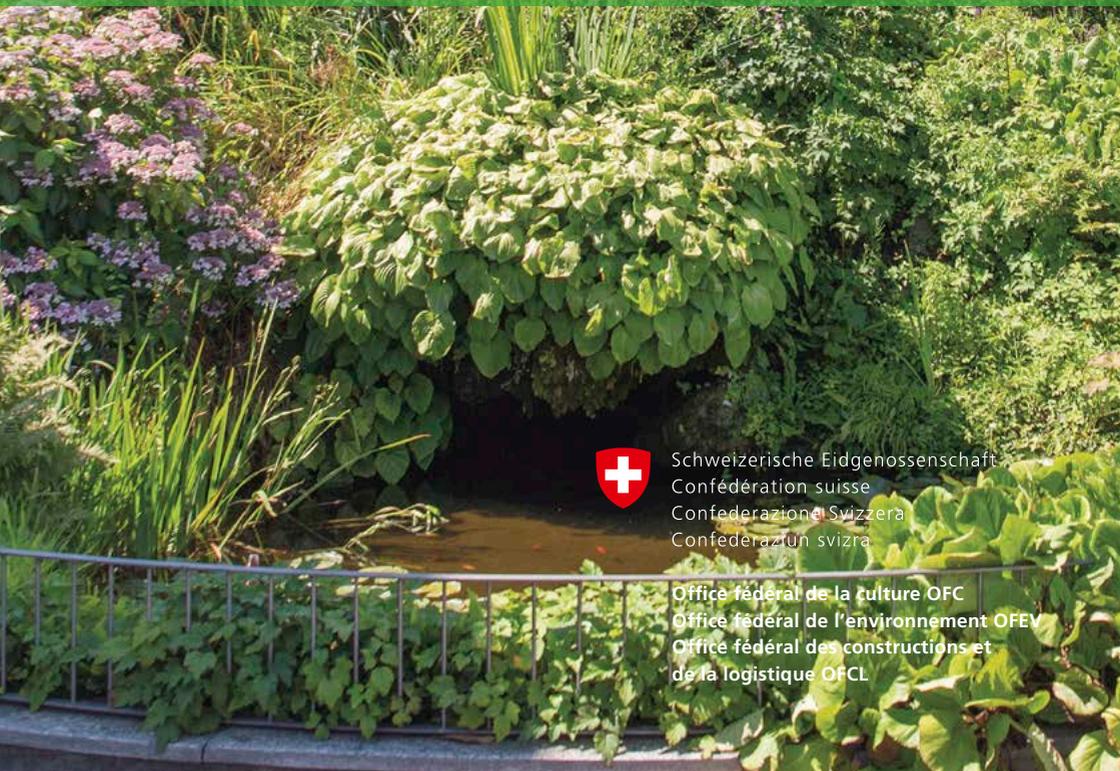
En revanche, dans tous les autres sites – qu'il s'agisse de jardins privés, de parcs publics, d'aménagements paysagers ou d'espaces verts –, les néophytes envahissantes doivent être traitées de manière systématique et éliminées avec soin afin qu'elles ne causent pas davantage de dommages sur le site lui-même et dans les environs. Il est souvent nécessaire de déterrer les parties souterraines des plantes, qui sont ensuite éliminées dans une usine d'incinération des déchets. Dans la plupart des cas, il est possible de remplacer les néophytes indésirables par des espèces indigènes remplissant la même fonction. Il existe à cet effet des listes de plantes alternatives (voir dépliant « Promouvoir la biodiversité dans les jardins »).

*Art des jardins
& biodiversité*



MUSÉE VINCENZO VELA À LIGORNETTO

TENIR EN ÉCHEC LES NÉOPHYTES ENVAHISSANTES



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de la culture OFC
Office fédéral de l'environnement OFEV
Office fédéral des constructions et
de la logistique OFCL



Prairie extensive devant la façade ouest du musée.



Une sculpture de Vincenzo Vela.



Une tonnelle offre de l'ombre.

LE JARDIN DE VILLA

Placé sous l'égide de l'Office fédéral de la culture, le Museo Vincenzo Vela fait partie des maisons d'artistes les plus importantes du XIX^e siècle en Europe. Il fut construit par Vincenzo Vela (1820-1891), un grand sculpteur tessinois. La villa était à l'origine une habitation, un atelier et un musée. Elle a été rénovée à plusieurs reprises.

Dominant le village de Ligornetto, la villa est entourée par un parc. Le site est un exemple typique de jardin de villa du milieu du XIX^e siècle, mêlant, comme il était d'usage à l'époque, éléments architecturaux et paysagers. Les plantes exotiques étaient probablement aussi nombreuses que les plantes indigènes.

Le parc se compose de plusieurs zones bien distinctes : une partie destinée aux activités de représentation, un jardin privé doté d'une serre, un jardin potager et un verger, ainsi qu'une partie extensive avec une grande prairie et un étang.

Au fil du temps, le parc est tombé en friche et s'est appauvri. Il a en outre été affecté par les travaux qui y ont été menés. En 1995, la Confédération a ordonné l'établissement d'un premier plan d'entretien afin de préserver et de revaloriser cet espace vert. Dans ce cadre, les historiens spécialistes des jardins ont classé de larges zones du site comme étant dignes de protection, par exemple l'ensemble de la topographie du parc, la serre, les anciens murs d'enceinte, l'étang, la vieille population d'arbres et la châtaigneraie.

En vertu du plan d'entretien du parc, certains éléments importants du site ont été réaménagés au cours des dernières années afin de les rapprocher de leur état d'origine et de faire revivre l'esprit des lieux. C'est notamment le cas du jardin de style italien situé en direction du village, de la pelouse anglaise en



La châtaigneraie.



Le jardin de villa méditerranéen.

penne au sud et de la châtaigneraie, au nord de la villa. Le but n'était pas seulement de restaurer le parc originel, mais aussi d'enrichir l'expérience sensorielle du visiteur, tout en adaptant le site aux besoins actuels.

Le plan d'entretien du parc a été actualisé en 2015. Outre les aspects historiques, il prend désormais mieux en compte également les aspects relevant de la biodiversité. Il prévoit notamment la lutte contre les néophytes envahissantes, par exemple le bambou nain (*Pleioblastus pygmaeus*) sur la rampe ou le muguet du Japon (*Ophiopogon japonicum*)

« Le climat tempéré du Tessin est bénéfique à de nombreuses espèces exotiques. Se propageant massivement, elles mettent en danger les espèces et les habitats endémiques. »

près du pavillon du gardien. Le climat tempéré du Tessin est bénéfique à de nombreuses espèces exotiques. Se propageant massivement, elles mettent en danger les espèces et les habitats endémiques. Une étude a par exemple montré que, dans la région de Lugano, 28 % des espèces végétales présentes dans les zones forestières situées à proximité des zones urbaines sont des néophytes.

Il existe de nombreuses plantes sauvages indigènes attractives qui peuvent satisfaire à la vision d'origine de l'aménagement des jardins. Cependant, les espèces exotiques qui témoignent des goûts de l'époque et contribuent ce faisant à la valeur du site sont conservées dans la mesure du possible. Dans le parc Vincenzo Vela, les soins et l'entretien permettent de garantir qu'elles ne se propagent pas davantage, comme pour les deux groupes de palmiers situés derrière le bâtiment.

Le plan d'eau est aujourd'hui envasé par le charriage et les matières en suspension provenant du ruisseau. De plus, les activités agricoles avoisinantes ont probablement entraîné une surfertilisation. En vertu du plan d'entretien du parc, l'étang devra à long terme retrouver sa taille d'origine et être accompagné par une végétation indigène basse afin d'être mieux valorisé.



La châtaigneraie crée un espace paisible dans le jardin, où les visiteurs peuvent s'asseoir pour se reposer. La plantation peu dense doit progressivement être renouvelée avec des jeunes arbres. Surnommé « l'arbre à pain », le châtaignier (*Castanea sativa*) a été cultivé pendant des siècles dans les « selves » du Tessin. Les châtaignes étaient ramassées et une partie de la récolte était transformée en farine. Les selves abritent des biocénoses végétales particulières, qui contribuent à la diversité d'une région. Elles sont malheureusement menacées, car cette forme d'exploitation est abandonnée en raison d'une baisse de la demande.



ÉTANG

Dans le Tessin, les palmiers évoquent un paysage de carte postale. Mais ils posent aussi problème, car ils se reproduisent énormément dans les forêts. Originaire d'Asie, le palmier à chanvre (*Trachycarpus fortunei*) s'est par exemple tellement propagé en Suisse italienne qu'il est parfois appelé « palmier du Tessin ». Les grandes feuilles des jeunes plants ombragent le sol à tel point que la croissance des plantes endémiques est entravée. C'est pourquoi le palmier à chanvre figure sur la liste noire des espèces envahissantes. Pour autant, les deux groupes de palmiers de cette espèce sont conservés dans le parc pour des raisons historiques, un contrôle systématique empêchant toute propagation.



JARDIN

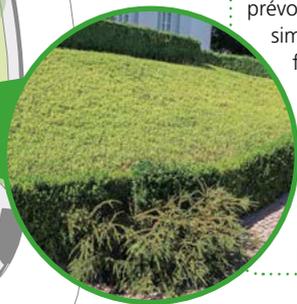




Il est possible que le chêne pédonculé (*Quercus robur*) date de l'époque où la villa a été construite. Autrefois composés de bosquets, les talus sont aujourd'hui recouverts de chèvrefeuille à feuilles persistantes (*Lonicera*), une néophyte originaire de Chine. Le bambou nain, une espèce envahissante, se propage déjà depuis les bandes centrales, menaçant d'autres surfaces et habitats dans le parc. C'est la raison pour laquelle des espèces autochtones doivent être implantées sur les talus.



Le bambou nain (*Pleioblastus pygmaeus*) empiète sur les haies de buis (*Buxus sempervirens*) de la rampe. Cette espèce envahissante avait été plantée, car c'est un couvre-sol facile d'entretien. Le plan d'entretien du parc prévoit la suppression pure et simple du bambou. Pour ce faire, l'ensemble du sol doit également être remplacé. Conformément à l'aménagement d'origine, des plantes vivaces et des bosquets fleurissant toute l'année seront ensuite plantés.



Le plan d'entretien prévoit que le muguet du Japon (*Ophiopogon japonicus*), souvent utilisé en plante d'ombre au XVIII^e siècle, soit retiré du parterre au-dessus du pavillon du gardien. La néophyte sera remplacée par des arbres (magnolias, chênes) et des plantes vivaces.



50m





Carotte sauvage (*Daucus carota*) dans la prairie extensive.



Centaurée jacée (*Centaurea jacea*) dans la prairie fleurie.



Sauge des prés (*Salvia pratensis*) dans la prairie fleurie extensive.

À PROPOS

L'introduction et la culture de plantes exotiques sont aussi anciennes que l'histoire de l'horticulture elle-même. L'événement majeur que fut la découverte de l'Amérique en 1492 marqua, pour l'Europe, le début d'une nouvelle ère d'exploration, de commerce et de science, qui s'accompagna d'une passion croissante pour les collections de végétaux originaires d'autres régions du monde. Dans l'art des jardins, les nouvelles découvertes étaient utilisées avec beaucoup d'effet comme plantes ornementales et exposées avec fierté. Dans le même temps, beaucoup d'entre elles devinrent des plantes utiles indispensables dans l'agriculture et la sylviculture.

C'est sous le terme de « néophytes » que les spécialistes désignent les plantes qui se sont établies après 1492 dans des régions où elles n'étaient auparavant pas indigènes et qu'elles n'ont pu rejoindre qu'en raison de l'activité humaine. On estime qu'entre 500

et 600 néophytes se sont depuis établies en Suisse. La plupart d'entre elles ne posent aucun problème – au contraire, nous nous sommes habitués à bon nombre de ces nouvelles venues, qui font partie intégrante de notre vie quotidienne. Par exemple, nous ne pourrions pas nous passer du tournesol, du marronnier d'Inde ou de la pomme de terre. On trouve également des néophytes en dehors des surfaces cultivées. Environ 16 % des espèces végétales présentes dans les zones forestières situées à proximité des zones urbaines de la région de Bâle sont aujourd'hui des néophytes, c'est-à-dire des plantes exotiques introduites par l'homme. Ce chiffre s'élève même à 28 % dans la région de Lugano.

Cependant, selon l'état actuel des connaissances, environ 10 % des espèces introduites sont des néophytes envahissantes ou potentiellement envahissantes. Elles posent problème, car elles ont une telle capacité à se propager qu'elles nuisent à la diversité biologique et à l'environnement. Elles évincent les plantes indigènes, privant ainsi la faune, par exemple les abeilles sauvages, de leurs



nsis) dans la



Linnaire commune (*Linaria vulgaris*) en bordure de haie.



Une belle-dame (*Vanessa cardui*) dans le parterre de lavande.

moyens de subsistance. Certaines néophytes mettent en danger la santé humaine et animale du fait, par exemple, qu'elles sont toxiques ou déclenchent des allergies.

Lorsque les conditions leur sont favorables, les néophytes envahissantes peuvent se propager extrêmement rapidement. C'est le cas par exemple de l'impatiente glanduleuse (*Impatiens glandulifera*), qui a été introduite en Europe au XIX^e siècle en tant que plante ornementale. En raison de son énorme production de semences et de sa vigueur, cette plante originaire de l'Himalaya

« *Cependant, selon l'état actuel des connaissances, environ 10 % des espèces introduites sont des néophytes envahissantes ou potentiellement envahissantes.* »

forme aujourd'hui des peuplements monospécifiques très luxuriants sur l'ensemble du territoire suisse.

L'Ordonnance sur la dissémination dans l'environnement interdit expressément la vente et l'utilisation de onze espèces végétales ou groupes d'espèces végétales exotiques envahissantes. De plus, environ 60 espèces figurent sur la liste noire et sur la Watch List établie par la fondation Info Flora, qui recense les néophytes envahissantes et potentiellement envahissantes. Il convient de choisir des alternatives indigènes.

Les néophytes ont cependant joué un rôle important dans l'histoire de l'art des jardins, car elles ont été, à certaines époques, des éléments de style de l'aménagement artistique des jardins, comme le paulownia (*Paulownia tomentosa*) ou le robinier (*Robinia pseudoacacia*) dans les jardins de l'époque moderne. Bien que l'on en connaisse les inconvénients, ces plantes doivent, dans les jardins d'importance historique, être non

BIBLIOGRAPHIE

Wasmer, M.-J. : Museo Vela in Ligornetto. Das ehemalige Wohnatelier des Tessiner Bildhauers Vincenzo Vela. Guides d'art et d'histoire de la Suisse SHAS. Berne, 2004 (seulement en allemand et en italien)

Office fédéral des constructions et de la logistique OFCL (éd.) : Les jardins historiques de l'Office fédéral des constructions et de la logistique OFCL. Berne, 2013

www.bak.admin.ch/jardinshistoriques

Office fédéral de l'environnement OFEV (éd.) : Espèces exotiques en Suisse, Berne, 2006

www.infoflora.ch/fr/flore/neophytes

Fiches pratiques du Groupe de travail néophytes envahissantes (AGIN) : téléchargement à l'adresse www.kvu.ch

seulement préservées au titre de la conservation du patrimoine, mais quelquefois aussi remplacées lorsque des spécimens sont trop vieux. Toutefois, les néophytes qui se propagent rapidement et de manière incontrôlée posent également problème dans les sites historiques. C'est la raison pour laquelle des espèces telles que la renouée du

« Lorsque les conditions leur sont favorables, les néophytes envahissantes peuvent se propager extrêmement rapidement. »

SITE

Museo Vincenzo Vela
Largo Vela
6853 Ligornetto
Tél. 058 481 30 40
www.museo-vela.ch

Le jardin peut être visité uniquement pendant les heures d'ouverture du musée.

IMPRESSUM

Éditeur : OFC, OFEV, OFCL

Conception et direction du projet : Nina Mekacher, Gabriella Silvestri, Peter Gabi

Textes et conception graphique : Sinnform AG, www.sinnform.com

Traduction : Konrad Ueber-setzungen GmbH

Distribution : www.publicationsfederales.admin.ch

© OFC, OFEV, OFCL 2016

Japon (*Reynoutria japonica*) y sont également combattues. Contenir les néophytes envahissantes s'avère généralement difficile et exige l'engagement de ressources et de mesures permanentes sur le long terme. Si, pour des motifs culturels et historiques, une néophyte ne peut pas être éliminée d'un site, des mesures spécifiques ciblées d'entretien doivent absolument en prévenir la propagation.

En revanche, dans tous les autres sites – qu'il s'agisse de jardins privés, de parcs publics, d'aménagements paysagers ou d'espaces verts –, les néophytes envahissantes doivent être traitées de manière systématique et éliminées avec soin afin qu'elles ne causent pas davantage de dommages sur le site lui-même et dans les environs. Il est souvent nécessaire de déterrer les parties souterraines des plantes, qui sont ensuite éliminées dans une usine d'incinération des déchets. Dans la plupart des cas, il est possible de remplacer les néophytes indésirables par des espèces indigènes remplissant la même fonction. Il existe à cet effet des listes de plantes alternatives (voir dépliant « Promouvoir la biodiversité dans les jardins »).

*Art des jardins
& biodiversité*

SITE DETEC D'ITTIGEN
DÉCOUVERTE DE LA NATURE ET BIODIVERSITÉ DANS LE JARDIN



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun Svizra

Office fédéral de la culture OFC
Office fédéral de l'environnement OFEV
Office fédéral des constructions et
de la logistique OFCL



Œuvre d'art devant le bâtiment de l'OFEV de la Papiermühlestrasse.



Cour intérieure du bâtiment de l'OFEV de la Papiermühlestrasse.



Terrasse pour les collaborateurs de l'OFEV (Worblentalstrasse).

LES ESPACES VERTS DU DETEC

Au cours des vingt dernières années, le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) a concentré ses services à Ittigen, dans la banlieue de Berne. Dans un premier temps, l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) a emménagé dans un nouvel immeuble situé dans la Papiermühlestrasse, puis, peu après, dans un bâtiment voisin, dans la Worblentalstrasse, construit à l'origine pour une banque. De l'autre côté de la ligne de chemin de fer, le long de la Worble, sur la Mühlestrasse, trois nouveaux bâtiments dotés de façades en lames de bois ont ensuite été construits pour d'autres services du DETEC. Enfin, le nouvel immeuble de l'Office fédéral du développement territorial (ARE) a été implanté sur la Worblentalstrasse en 2013.

Au milieu de bâtiments industriels, commerciaux et résidentiels, mais aussi en bordure de zones agricoles et forestières, la Confédéra-

tion gère aujourd'hui plusieurs sites aménagés de façon naturelle. Les aménagements opérés montrent qu'il est également possible de favoriser la biodiversité dans un environnement urbain. Le site est ainsi un exemple d'amélioration de la qualité des milieux naturels dans l'espace urbain, un objectif inscrit au point 8 de la Stratégie Biodiversité Suisse.

Lors de la construction du bâtiment de l'OFEV sur la Papiermühlestrasse, qui comprend le long canal d'étalonnage du Service hydrologique national, un spécialiste de l'aménagement naturel des jardins a été engagé. Ce dernier a opté pour des arbustes autochtones, qui offrent des lieux de nidification et des sources de nourriture aux papillons et à d'autres insectes. Il a également fait le choix de végétaliser les toitures et les façades. Un étang artificiel a été créé dans la cour intérieure. Devant l'entrée principale de ce bâtiment, de gigantesques pots en fer blanc accueillant des plantes sauvages nous incitent, sur un mode artistique, à réfléchir à notre approche de l'environnement.



urs de



Places de stationnement non scellées dans le centre administratif du DETEC.



Bâtiment de l'OFEV sur la Worblentalstrasse.

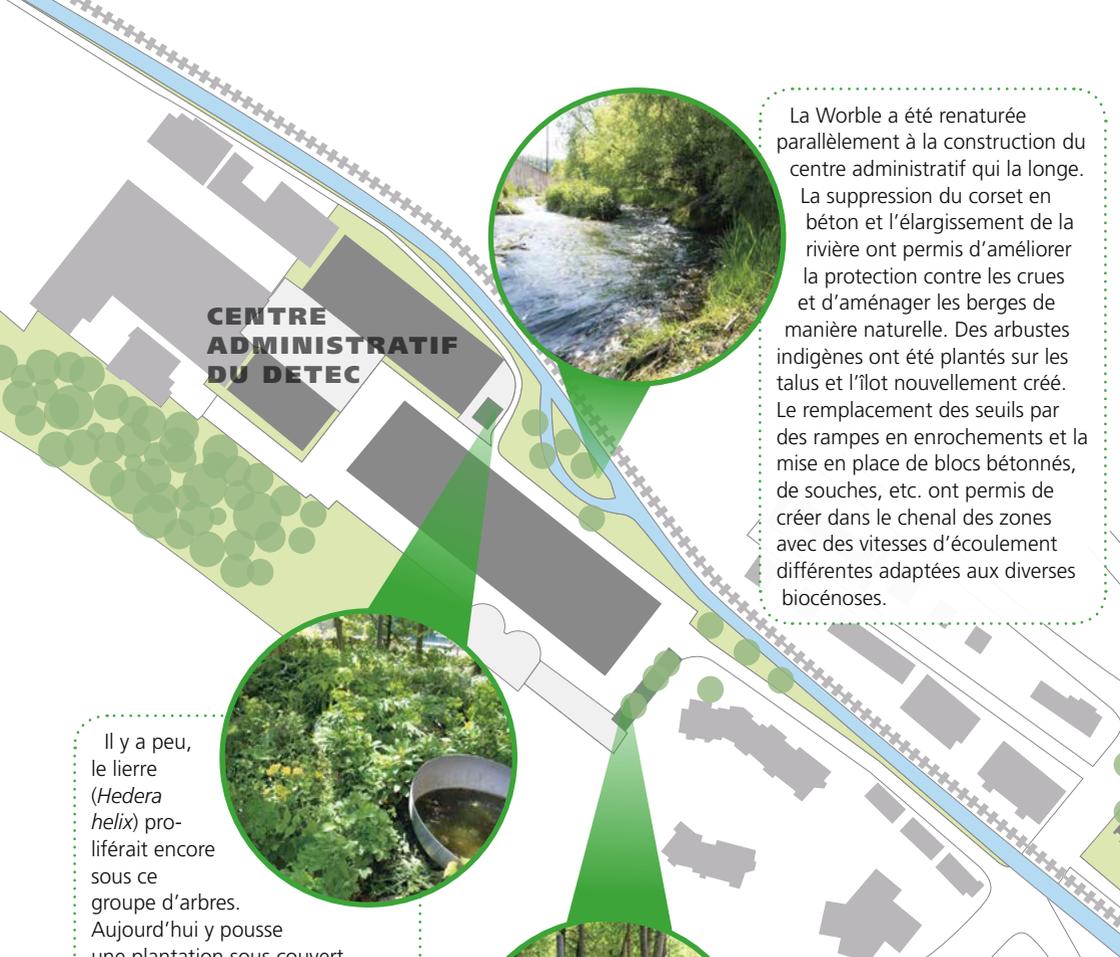
Entre les bâtiments de la Confédération s'étend une superbe prairie fleurie riche en espèces sur le sol en gravier d'un ancien bras secondaire de la Worble, le long d'un étang aménagé de façon naturelle. Elle abrite des espèces typiques des prairies à fromental. En se promenant sur les pistes battues, les passants et les collaborateurs profitent ainsi d'un peu de la sérénité de la nature avec des prairies et des étangs au cœur de leur vie quotidienne.

Le centre administratif de la Mühlestrasse possède de généreux espaces extérieurs. Le site étant implanté au bord d'une rivière, il comprend des zones pierreuses ouvertes. Des gabions marquent la transition avec la forêt et délimitent les espaces à l'intérieur du site.

« Les aménagements opérés montrent qu'il est également possible de favoriser la biodiversité dans un environnement urbain. »

Là encore, les principes de l'aménagement naturel ont été retenus. Toutes les voies de circulation et les places de stationnement ont été recouvertes d'un revêtement grossier permettant l'infiltration de l'eau ou laissées à nu. Des essences forestières endémiques telles que le chêne (*Quercus*), le hêtre (*Fagus*) et le charme (*Carpinus betulus*) créent des zones d'ombre et une atmosphère agréable pour les collaborateurs qui prennent leur pause à l'air libre.

L'élargissement local de la Worble sur une longueur de 100m environ à proximité du centre administratif possède une valeur écologique particulière. Les éléments artificiels de stabilisation des talus ont été retirés et des bosquets d'espèces autochtones adaptées au site y ont été plantés. Le tronçon renaturé de la rivière apporte une valeur ajoutée non seulement pour la nature, mais aussi pour la qualité de vie de la population – sans compter qu'il protège également le site des crues.



**CENTRE
ADMINISTRATIF
DU DETEC**



La Worble a été renaturée parallèlement à la construction du centre administratif qui la longe. La suppression du corset en béton et l'élargissement de la rivière ont permis d'améliorer la protection contre les crues et d'aménager les berges de manière naturelle. Des arbustes indigènes ont été plantés sur les talus et l'îlot nouvellement créé. Le remplacement des seuils par des rampes en enrochements et la mise en place de blocs bétonnés, de souches, etc. ont permis de créer dans le chenal des zones avec des vitesses d'écoulement différentes adaptées aux diverses biocénoses.



Il y a peu, le lierre (*Hedera helix*) proliférait encore sous ce groupe d'arbres. Aujourd'hui y pousse une plantation sous couvert végétal composée de 45 espèces, dont 80 % sont indigènes. Dans la partie centrale de la zone, on trouve des vivaces forestières qui supportent l'ombre et la sécheresse. Certaines de ces plantes possèdent un feuillage persistant. La partie périphérique accueille des plantes vivaces à fleurs de l'ourlet forestier. Cette zone est fauchée en hiver.



À l'ombre des feuillus indigènes poussait autrefois une plantation sous couvert végétal homogène de lierres grimpants (*Hedera helix*). Au printemps 2015, l'Établissement horticole de la Confédération a retiré le lierre pour le remplacer par 37 graminées et plantes vivaces adaptées au site, majoritairement autochtones. En collaboration avec la Haute école zurichoise des sciences appliquées (ZHAW, groupe de recherche Choix des végétaux), l'Établissement horticole teste une nouvelle approche de plantation de sous-bois ombragés sans bosquets.

À l'automne 2015, l'Établissement horticole de la Confédération a mis en place, le long du bâtiment administratif et à côté d'une allée de platanes, une plantation de conception inédite, composée d'arbustes et de plantes vivaces indigènes à croissance lente. Au total, 18 espèces d'arbustes et 21 espèces de plantes vivaces ont été plantées. Les arbustes comme les plantes vivaces mêlent des espèces supportant le dérangement et à courte durée de vie et les espèces résistantes au stress et à longue durée de vie. Cette zone doit permettre d'étudier la résistance d'une plantation aussi variée dans un environnement urbain et l'entretien qu'elle nécessite.



La prairie située sur la Worblentalstrasse est une prairie à fromental. Pendant des siècles, ces prairies peu intensives où poussaient la sauge (*Salvia*), la marguerite (*Leucanthemum vulgare*), la centaurée (*Centaurea*) et de nombreuses autres fleurs ont façonné le Plateau suisse. Elles sont beaucoup plus riches en espèces que les prés agricoles actuels. La prairie est généralement fauchée une fois par an. Une deuxième fauche annuelle est parfois nécessaire pour prévenir le développement de la vergerette annuelle (*Erigeron annuus*), une plante indésirable. Dans le cas contraire, la néophyte envahissante doit être arrachée à la main, un travail qui demande beaucoup de temps. Les pistes battues ont été délibérément

conservées, car elles abritent des petits groupements végétaux qui leur sont propres.



La commune a conservé l'étang en souvenir d'un bras secondaire asséché de la Worble qui passait à cet endroit. Aménagés de façon naturelle, le plan d'eau et sa zone d'alluvionnement sont devenus une attraction pour les collaborateurs des bâtiments voisins, ainsi que pour la population.





Rhinanthe velu (*Rhinanthus alectorolophus*) dans la prairie fleurie.



Scabieuse colombarie (*Scabiosa columbaria*) devant le bâtiment de l'OFEV.



Centaurée jacée (*Centaurea*) dans la prairie extensive.

À PROPOS

Déconnecter, se reposer, réfléchir, se promener, jouer : pour beaucoup, le jardin est l'espace de détente le plus proche au quotidien. À côté de leur domicile ou de leur travail : les gens apprécient les jardins diversifiés. Ils évoluent en permanence, permettent d'avoir accès à la nature avec des observations passionnantes et nous surprennent avec leurs changements de couleurs au fil des saisons.

Plus que jamais, les jardins ont pour fonction d'intégrer la nature et l'expérience de la nature à l'espace urbain. Ils peuvent le faire à travers une végétation riche en structures, composée d'une grande diversité d'espèces végétales indigènes, de formes de croissance, de couleurs variées et de petites structures offrant des habitats aux animaux. La faune et la flore ne sont pas les seules à en profiter : une diversité biologique importante est également bénéfique pour l'humain et bienvenue dans la population, comme le montrent des études et des enquêtes représentatives récentes (voir illustration).

La Suisse possède une abondante biodiversité, qui s'explique, d'une part, par sa diversité topographique et structurelle et, d'autre part, par sa longue tradition d'exploitation extensive des paysages culturels. Mais une évolution décisive s'est dessinée au cours des dernières décennies. On construit sur des terres cultivées et dans des paysages de haute valeur naturelle, l'agriculture et la sylviculture se sont considérablement intensifiées et les activités de loisirs gagnent sans cesse du terrain dans les paysages qui avaient jusqu'alors été relativement préservés. Il en résulte que les spécificités régionales s'estompent, les habitats de grande valeur régressent et se morcellent, et les écosystèmes changent. Conséquence : la biodiversité est fortement menacée.

C'est pourquoi il faut préserver et favoriser la diversité encore épargnée. Dans les villes et les agglomérations, le potentiel de promotion de la biodiversité est loin d'être épuisé. De nombreuses surfaces sont imperméabilisées et le manque de surfaces écologiques reliées entre elles est criant. À l'époque du boom économique, les espaces



jacea)



Anémone des forêts (*Anemone sylvestris*) à l'ombre de la plantation sous couvert végétal.



Orpin blanc (*Sedum album*) sur un sol en gravier laissé à nu.

LA DIVERSITÉ À LA COTE



Dans une étude scientifique menée par le WSL, les personnes interrogées ont évalué plus positivement les sites diversifiés. L'illustration indique les valeurs moyennes sur une échelle de 0 à 4. Source : Home (2009)

CONSEILS POUR PROMOUVOIR LA BIODIVERSITÉ

- Mettre en place une plantation naturelle d'espèces sauvages indigènes dans la plus grande partie du jardin.
- Renoncer aux plantes exotiques et éliminer systématiquement les espèces envahissantes par des mesures spécifiques ciblées, et ce, dès leur apparition.
- Créer des structures : arbres, haies, bosquets, petites structures telles que bois mort et amas de branches, tas de pierres, surfaces gravillonnées, lisières fleuries, petits cours d'eau et cours d'eau temporaires.
- Préférer les prairies fleuries aux pelouses. Pour les aires de jeux et de détente, choisir les pelouses fleuries plutôt que les pelouses intensives. Utiliser des semences régionales.
- Ne pas sceller les voies de circulation – par exemple, recouvrir les chemins et les places de stationnement de gravier, de marne, de dalles gazon, de moellons ou de pavés.
- Laisser les fissures sur les revêtements et les murs afin de favoriser la présence d'insectes et de reptiles.
- Ne pas utiliser d'herbicides pour l'entretien. N'utiliser les biocides et les engrais que si nécessaire. Privilégier les produits biologiques et qui ne nuisent pas aux auxiliaires, ainsi que les engrais naturels.

BIBLIOGRAPHIE

Forum Biodiversité Suisse :
Magazine HOTSPOT 33/16 :
Des jardins pour la biodiversité. 2016

ASPO / Birdlife Suisse :
Brochures « Habitats riches en fleurs et abeilles sauvages dans les agglomérations » ainsi que « Arbres et arbustes dans les agglomérations ». 2015

Home, R. : The Social Value of Urban Nature in Switzerland. Diss. Mathematisch-naturwissenschaftliche Fakultät, Universität Zürich. 2009

www.biodiversitycity.ch

verts et les jardins exploités selon un mode intensif se sont multipliés. En réaction, les premiers jardins naturels ont vu le jour dans les années 1980. Dans ces jardins, les plantes indigènes sauvages doivent pousser le plus naturellement possible et les cycles naturels reprendre leurs droits. En contrepoint à l'uniformité des pelouses avoisinantes sont apparus des habitats variés répondant à de nouveaux principes d'aménagement et conceptions esthétiques.

Aujourd'hui, les jardins naturels allient créativité formelle, tradition horticole et biodiversité. Ils créent ainsi un cadre de vie de grande qualité pour leurs usagers. De plus en plus de propriétaires – particuliers, entreprises et institutions publiques – accordent de nouveau davantage de place à la nature dans les zones urbaines en adoptant une approche réfléchie de leurs espaces verts.

Il n'est pas difficile de favoriser la diversité biologique dans un espace vert : à la place des clôtures, les limites des terrains peuvent être marquées par des arbres, des haies mixtes et des arbustes indigènes. Ces

SITES

Centre administratif
du DETEC
Mühlestrasse 2-6
3063 Ittigen

OFEV
Papiermühlestrasse 172
Worblentalstrasse 68
3063 Ittigen

Les espaces verts décrits sont
accessibles sans restriction.

IMPRESSUM

Éditeur : OFC, OFEV, OFCL

Conception et direction du
projet : Nina Mekacher,
Gabriella Silvestri, Peter Gabi

Textes et conception
graphique : Sinnform AG,
www.sinnform.com

Traduction : Konrad Ueber-
setzungen GmbH

Distribution : www.publicationsfederales.admin.ch

© OFC, OFEV, OFCL 2016

derniers offrent un habitat à différentes espèces, notamment aux oiseaux. Les pelouses doivent être réservées aux aires de jeux et de détente. Sur les autres surfaces, on peut mettre en place des prairies fleuries extensives riches en espèces.

Par ailleurs, le choix des espèces végétales plantées en sous-étage des bosquets, sur les talus et dans les plates-bandes joue un rôle déterminant. Il existe des espèces de plantes sauvages de couleurs, formes et tailles variées adaptées à chaque site. Leurs fleurs forment un tapis multicolore, tout en offrant une source de nourriture pour les petits animaux, les abeilles, les papillons et d'autres insectes.

La présence de plantes majoritairement indigènes facilite en outre l'entretien : les espèces étant adaptées à notre climat, l'entretien est moins intensif et souvent plus bénéfique. Les engrais, les herbicides et les insecticides deviennent inutiles. L'arrosage se limite aux périodes particulièrement sèches. Les prairies fleuries naturelles n'ont besoin d'être tondues qu'une à deux fois par an.